



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-TH-09**

Optimiseur de relance pour un chauffage collectif

1. Secteur d'application

Locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle, de surface totale chauffée inférieure à 5 000 m².

2. Dénomination

Mise en place, sur un circuit de chauffage existant, d'un optimiseur de relance équipé d'un programmateur d'intermittence avec auto adaptation des horaires de changement de phase de chauffage pour un système de chauffage collectif.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle

15 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Montant unitaire en kWh cumac / m ²			X	Surface chauffée (m ²)		X	Secteur d'activité	Facteur correctif
Zone climatique	H1	180		S	Bureaux		1,1	
	H2	150			Enseignement		0,8	
	H3	100			Commerces		1,1	
			Hôtellerie, restauration		1,4			
			Santé	0,9				
			Autres secteurs	0,8				